

Certificat de Qualification de
Module Photovoltaïque PV-MQ-503-158/98
Fait référence aux certificats PV-MT-503-18/92 et PV-MT-503-35/93

Fabricant Photowatt International S.A.
Modèle PWX-500, voir Remarques
Date de réception matériel 22 Janvier 1991, 28 Octobre 1992

Le laboratoire ESTI a soumis le module aux essais de qualification définis dans la norme CEC Spécification 503: *Qualification test procedures for crystalline silicon terrestrial photovoltaic (PV) modules.*

Sur la base des résultats fournis dans les rapports d'essais:

PV-MT-92-ENB, PV-MT-93-ENH/NC

Il est confirmé que le module cité ici-dessus est qualifié en conformité avec la norme CEC Spécification 503.

Ce certificat ne garantit pas les performances électriques du module qui ne sont pas prévues dans le domaine d'application de la norme.

Ce certificat peut être utilisé par le fabricant pour ses propres besoins. Toutefois la Commission décline toute responsabilité dérivant de son utilisation.

Remarques

Les essais de qualification décrits dans la norme CEC Spécification 503 sont identiques à ceux de la norme CEI / IEC 1215: Modules photovoltaïques (PV) au silicium cristallin pour application terrestre - Qualification de la conception et homologation.

 27/4/98

Dr. J. W. Bishop
Responsible for
Module Qualification Testing



European Solar Test Installation
EC JRC IAM Ispra (TP450)
via E. Fermi, 1
I-21020 Ispra (VA)

 28/4/98

Dr. H. A. Ossenbrink
Unit Head
Energy Systems Testing